

Il s'agira de renseigner les gens, de leur rendre tangibles nos débats, les questions auxquelles nous devons nous attaquer, l'urgence de certaines d'entre elles. Il faudra que les Canadiens voient de quelle manière leurs représentants élus et nos institutions parlementaires servent leurs intérêts. Ainsi, l'opinion qu'ils pourront se former sera fondée sur des aspects caractéristiques du Parlement.

On pourrait alors nous demander d'accomplir notre travail beaucoup mieux qu'actuellement, et j'espère qu'on le fera, mais au moins on partirait d'un exposé exact et représentatif des faits. Monsieur l'Orateur, nous appuyons l'idée.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, nous approuvons en principe cette motion, où l'on demande à la Chambre d'étudier la possibilité de téléviser et de radio-diffuser les débats de la Chambre, mais si nous essayons de nous figurer comment cela peut se réaliser, plusieurs questions nous viennent à l'esprit.

Théoriquement, ce serait peut-être là un moyen de revaloriser le rôle du député, car nous savons que, malheureusement, la population se fait souvent une idée très fautive du travail et du rôle du député à la Chambre.

Souvent, on a donné à toute la population l'impression que le député vient s'asseoir ici, attend et repart lorsque tout est terminé. La plupart du temps il est absent, ce qui convient mal à son rôle de législateur.

Heureusement, monsieur l'Orateur, depuis que je siége à la Chambre, j'ai constaté que ce n'est pas vraiment ce qui se passe, car les députés jouent leur rôle le plus sérieusement possible; il s'accomplit ici un travail réellement sérieux et parfois efficace. Je dis parfois, car il ne l'est pas toujours, ce qui est attribuable à notre système inadéquat.

Cela nous amène à nous demander ce qui arrivera si l'on tente de réaliser ce projet. Pour que la chose soit possible il faudrait tenir compte de certains facteurs. Le premier qui puisse assurer l'efficacité des émissions, c'est la nécessité de l'objectivité, que l'on ne saurait respecter qu'en braquant la caméra exactement sur tous les partis représentés à la Chambre. Mais comment déterminer la part de chacun? Comment saisir, au cours du débat, ce qui est essentiel et devrait être porté à la connaissance du public? Voilà une difficulté à laquelle on se heurte dès le départ.

En outre, comment déterminer quelle intervention mériterait de passer sur les ondes et qui serait chargé d'en décider?

Si l'on y parvenait, cela serait bien sûr une excellente chose, car la population pourrait constater que le député joue son rôle de son mieux. Mais je suis d'avis que la chose est impossible, à cause du système parlementaire dont nous sommes dotés.

J'imagine que, si ce projet se réalisait, le parti le plus mal en point serait précisément celui qui est au pouvoir, car—c'est une autre de nos constatations—la plupart des députés ministériels ne peuvent à peu près jamais s'exprimer, et si la diffusion était le reflet de leur travail, cela ne serait pas de bon augure pour les prochaines campagnes électorales. Je ne peux pas outre mesure prendre fait et cause pour le parti au pouvoir, mais il n'en demeure pas moins que c'est ce qui arriverait.

• (4.00 p.m.)

Monsieur l'Orateur, je me demande comment le parti ministériel pourrait approuver une telle chose, puisque son rôle, étant donné le système parlementaire actuel, se réduit, comme on a pu le constater hier soir encore, à celui d'une machine à voter. Il n'y aurait rien de tellement sensationnel à montrer au public comment fonctionne la machine à voter. Je crois que ce serait un désastre pour le parti au pouvoir, étant donné que nous avons beaucoup de considération pour tous les députés.

Nous nous attendons de prendre aussi le pouvoir un bon jour, et un tel système nous plairait, puisqu'il accorderait à chacun une plus grande liberté d'expression et permettrait à la population de constater quel souci d'objectivité nous anime.

Monsieur l'Orateur, comment éviter également la discrimination? Comment éviter que les vedettes jouent exclusivement à la vedette? Il faudrait donc partager les émissions.

J'ai peut-être oublié, monsieur l'Orateur, de signaler que si jamais un tel projet se concrétisait, il faudrait téléviser une émission d'une demi-heure ou d'une heure par jour, laquelle résumerait le travail d'une journée de débat.

Il s'agirait alors, pour les réalisateurs, de tirer objectivement toute la quintessence des débats et de l'illustrer par les députés qui y ont participé. C'est ainsi que je me l'imagine, puisque, autrement, on s'ennuie parfois à mourir en écoutant ce qui se dit à la Chambre des communes. Au fait, il serait impensable d'imposer, à longueur de journée, ce supplice aux téléspectateurs du pays.

C'est pour cette raison que, à mon avis, on devrait plutôt présenter une émission d'une heure qui résumerait ce qui s'est passé au cours d'une séance de la Chambre. Mais